



• **GAB ÎdF** •

Agriculteurs **BIO** d'Île-de-France



JE CHOISIS LA VIANDE BIO LOCALE

*(et je contribue
au respect du bien-être animal,
au soutien des éleveurs bio de
ma région, à la protection de
l'environnement...)*

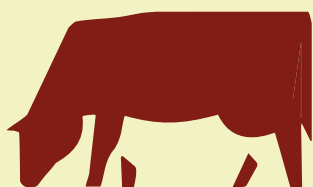


Les grands principes

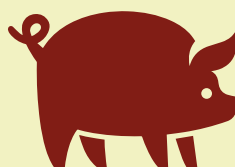
L'élevage bio doit se conformer aux besoins spécifiques des différentes espèces animales et tenir compte des deux grands principes en bio qui sont le **lien au sol** et le **respect du bien-être animal**.

Les animaux, nourris avec des aliments naturels, sains et variés, sont eux-mêmes source de fumure organique permettant le maintien de la fertilité des sols.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉLEVAGE



bovins



porcs



ovins et caprins



volailles

**CHAQUE ÉLEVAGE RÉPOND À DES
EXIGENCES SPÉCIFIQUES, RÉUNIES
DANS UN CAHIER DES CHARGES
EUROPÉEN.**

Le contenu de ce document est issu des fiches produites par la Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques, disponibles sur le site www.produire-bio.fr



• FNAB •
Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

Un élevage bio ça veut dire

UN ÉLEVAGE CERTIFIÉ ET DES CONTRÔLES STRICTS



L'Agriculture Biologique (AB) répond à un cahier des charges européen. Chaque ferme bio doit être certifiée par un organisme indépendant appelé organisme certificateur. Il procède au moins une fois par an à une inspection sur site (physique et documentaire) des ateliers d'élevage biologique et effectue des visites inopinées dans la plupart des cas.

Pour l'élevage bio, l'organisme certificateur contrôle l'ensemble du cycle de vie de l'animal pour s'assurer qu'il soit conforme au cahier des charges européen. Cela prend en compte : des choix de races adaptées à un élevage moins intensif, une alimentation bio et variée, un accès aux espaces de plein air, des conditions d'abattage respectueuses et enfin des traitements vétérinaires limités, majoritairement naturels et guidés par le principe de prévention.

LE SAVIEZ-VOUS?

*L'agriculture biologique est aujourd'hui la plus contrôlée !
C'est une vraie garantie de qualité.*

EN SAVOIR PLUS SUR
LA CERTIFICATION ET
LES CONTRÔLES



DES ANIMAUX NÉS, ÉLEVÉS ET ABATTUS EN BIO

Pour être certifiée bio, la viande doit provenir d'animaux nés, élevés et abattus en Bio. De manière générale, les races d'animaux élevés en bio sont des races rustiques à croissance lente, garantissant un abattage plus tardif et permettant ainsi une durée de vie plus longue aux animaux d'élevage. Par exemple, des poulets bio sont abattus à 81 jours minimum contre 35 à 40 jours pour des poulets à croissance rapide élevés dans des filières conventionnelles intensives.

EN SAVOIR PLUS SUR
L'ORIGINE ET LA
CONVERSION DES
ANIMAUX

LE SAVIEZ-VOUS?

Afin d'éviter le recours à des pratiques d'élevage intensives, les volailles doivent soit être élevées jusqu'à ce qu'elles atteignent un âge minimal, soit être issues de souches à croissance lente, comme les poulets «cou-nu roux».



EN SAVOIR PLUS SUR
LE CHOIX DES RACES

Un élevage bio ça veut dire



UNE ALIMENTATION BIO ET VARIÉE

Les animaux sont nourris avec des aliments biologiques répondant à leurs besoins nutritifs aux différents stades de leur développement. L'utilisation d'OGM* est interdite. Cela garantit par exemple que l'aliment n'est pas fabriqué à partir de soja OGM importé et produit dans des conditions délétères pour l'environnement. Jusqu'au sevrage, les mammifères sont nourris avec du lait naturel, de préférence du lait maternel jusqu'à un âge défini pour chaque espèce.

*Organismes Génétiquement Modifiés

EN SAVOIR PLUS SUR
L'ALIMENTATION À LA
FERME

LE SAVIEZ-VOUS?



Les veaux sont nourris au lait maternel, de préférence à d'autres laits naturels, pendant une période minimale de 3 mois.

EN SAVOIR PLUS SUR
LES SOINS
VÉTÉRINAIRES



UNE APPROCHE GLOBALE DE LA SANTÉ ANIMALE BASÉE SUR LA PRÉVENTION

La lutte contre les maladies en agriculture biologique passe d'abord par la mise en place de mesures de prévention. Un travail important est mené pour augmenter le bien-être animal, en respectant par exemple les besoins de chaque espèce ou l'accès au plein air; réduisant ainsi les risques d'apparition de maladies. L'utilisation de médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse (hors vaccins) ou d'antibiotiques à des fins de traitement préventif est interdite.

DES ESPACES DE PLEIN AIR ET DE BONNES CONDITIONS DE LOGEMENT



Les pâturages, parcours et aires d'exercices extérieures sont soumis à une conversion de 2 ans. Les animaux ont un accès permanent à des espaces de plein air, de préférence des pâturages, chaque fois que les conditions climatiques et l'état du sol le permettent.

Ces conditions de logement, motivées par le bien-être animal, permettent l'expression de comportements naturels (grattage du sol pour les poules, fouissage pour les porcs...)

EN SAVOIR PLUS SUR
LES PRATIQUES
D'ÉLEVAGE



Aller plus loin

1 JE M'INFORME



Je veux tout savoir sur les conditions d'élevage en agriculture biologique :

<https://www.produire-bio.fr/cest-quoi-la-bio/le-cahier-des-charges/elevage/>



2 JE M'ENGAGE



Je contribue à faire évoluer les conditions d'élevage

CIWF <https://www.ciwf.fr/>

OABA <https://www.oaba.fr/>

Welfarm : <https://welfarm.fr/>

FNE : <https://www.fne.asso.fr/>



Je me fournis en viande bio locale



<https://www.bioiledefrance.fr/particuliers-loisirs/ou-acheter-bio-d-ile-de-france/carte-interactive-2/>



Réalisé grâce au soutien de

Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile-de-France
5, rue de Paris
77220 TOURNAN EN BRIE

www.bioiledefrance.fr



 **île de France**

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



GAB.Bioiledefrance



@Bioiledefrance



GAB Ile de France